

## Conseil d'administration

10 décembre 2018

### Déclaration du président de l'UBL

Mesdames, Messieurs,

Avant de lever cette séance, je souhaite m'adresser solennellement à vous qui m'avez donné le mandat de porter, d'incarner et de faire vivre le projet qui a été voulu par les 27 établissements membres de l'UBL.

Je n'ai pas oublié en effet que le 26 avril 2016, alors que vous aviez le choix entre deux candidats, vous m'avez fait confiance, ce sont vos suffrages qui m'ont donné la lourde responsabilité de faire vivre cet idéal de collaboration, de coordination et de mutualisation pour le bénéfice des établissements, des territoires mais aussi et surtout pour le bénéfice de la jeunesse et plus largement des populations de l'ouest de la France.

Avec les Vice-présidentes et Vice-présidents que vous avez nommés sur ma proposition dès le mois suivant, nous nous sommes mis au travail sans attendre, avec responsabilité, ambition et énergie, et sans compter, dans un esprit en phase avec celui des fondateurs : apprendre à se connaître pour mieux travailler ensemble et relever les grands défis pour l'avenir, dans le respect de la diversité qui fait notre richesse collective. Le projet, les enjeux et l'esprit ont toujours constitué le moteur de notre engagement, convaincus que « seul on va plus vite, et qu'ensemble on va plus loin ». Dans le même temps, l'établissement s'est structuré pour accompagner cette ambition. Je salue ici l'engagement de la direction générale, des cadres et de l'ensemble des personnels.

Le collectif a eu du sens. Sans vouloir réécrire l'histoire, il me semble nécessaire de rappeler les faits, qui ramènent au sens du collectif.

De juillet 2013 à mars 2014, les débats d'idées ont été nombreux et nourris sur la meilleure façon de permettre à l'ouest de la France de développer son appareil d'enseignement supérieur et de recherche. Certes, il y avait l'attrait des fonds du PIA avec l'AAP Idex, mais pas seulement. Le diagnostic était posé, malgré les oppositions, la décision a été prise le 5 mars 2014 d'unir nos forces à l'échelle des 2 régions Bretagne et Pays de la Loire. Le collectif est réellement né ce jour-là.

Ce collectif s'est soudé et renforcé au cours des mois qui suivirent, mobilisant toutes les énergies et de nombreuses forces vives de tous les établissements. Plus de 1000 personnes mobilisées pour aboutir au document d'orientation stratégique qui conduira à la rédaction des statuts et aussi à l'octroi de la dotation de 6,450M€ annuel par le ministère, gage d'une reconnaissance de l'ambition collective. J'en profite pour saluer notre collègue et ami Jacques Girardeau, président du PRES l'UNAM à l'époque, avec qui j'ai piloté tous ces travaux de préfiguration. Nous n'avons pas compté notre temps et notre travail.

Ce collectif a montré sa force quand en janvier 2015 il a tenu bon face au ministère en obtenant la co-accréditation pour le doctorat ou encore la composition « légale » du Conseil d'Administration mettant à proportion égale les nommés et les élus.

Ce collectif aurait pu se déliter au lendemain de l'annonce de l'échec au projet d'Idex UBL+. Pourtant, il n'en fut rien. L'ambition collective l'a emporté sur le simple appât du gain. Preuve est faite à ceux qui disent aujourd'hui que l'UBL a été créée uniquement pour avoir une Idex ; soit qu'ils avaient tort,

soit qu'ils n'ont pas eu le courage politique de dire stop. La meilleure preuve, **Tous** les établissements, par l'engagement de leurs dirigeants, ont voté les statuts de l'UBL entre mars et juillet 2015.

Enfin ce collectif a montré sa détermination début 2016 quand, au plus haut niveau de l'Etat il a été question de ne pas publier le décret fondateur de l'UBL, pour de fallacieuses raisons soi-disant de légalité des statuts (ce qui avait été réglé au MESR en janvier 2015 – cf ci-avant). Cette tentative de blocage ne relève que de la posture politique et du refus du périmètre inter-régional – expression du déni de l'autonomie des établissements. Pour autant, par un courrier signé de tous les chefs d'établissements membres ayant pu être joints (24 sur 27) demandant la publication du décret le 3 janvier 2016, le Premier Ministre a finalement signé le décret le 6 janvier 2016.

Ce collectif était une force, il l'a prouvé, et pourrait l'être à nouveau s'il faisait encore sens.

Ce collectif a fonctionné, avec vous, membres du Conseil d'Administration. Comment ne pas se souvenir du 24 octobre 2016 où le projet de site a été largement approuvé (**36 pour, 4 contre, 3 abstentions**), nous donnant mandat pour préparer le contrat de site ? Nous avons alors préparé ce contrat et consolidé les actions et projets voulus par tous, dans l'esprit évoqué ci-avant. Nous avons aussi consolidé l'établissement, au service du projet.

L'annonce le 12 juin 2017 par les 6 établissements rennais sous tutelle MESRI de leur volonté de sortir de l'UBL fut un choc. Ce qui n'était qu'une hypothèse a été confirmé en Conseil des Membres le 11 septembre. Quid de l'avenir de l'UBL sans ces 6 établissements ? Comment articuler logiques métropolitaines et logiques de collaboration et de solidarité territoriale ? Ce collectif pour tant si fort s'est alors fissuré.

Dès lors, je n'ai eu de cesse de tenter de conserver le collectif et l'esprit des fondateurs. J'ai toujours tenté de sauver ce qui pouvait l'être, au bénéfice des territoires pour lesquels nos établissements agissent. Et j'ai tout fait pour que les activités opérées pour le compte des membres se déroulent normalement et éviter ainsi le délitement de fait, sans que les décisions politiques ne soient prises.

C'est ainsi que le 18 décembre 2017 j'ai présenté en conseil des membres les scénarii qui pourraient voir le jour si l'UBL devait disparaître. J'ai alors proposé de travailler à l'UBL 2.0 en utilisant les leviers offerts par l'ordonnance. Cette proposition est restée lettre morte, puisque aucune réaction ne s'est exprimée. Dès lors j'ai pensé qu'il en était terminé de l'UBL.

Quelques jours plus tard, à la faveur des congés de Noël, le décret transformant le PRES Condorcet en un EPA a été publié. J'y ai vu l'opportunité de transformer l'UBL en une forme pouvant répondre aux attentes de certains : conserver un espace de coopération et de mutualisation sans garder le caractère d'EPCSCP.

Le 9 janvier j'ai alors proposé de dupliquer le modèle Condorcet pour transformer l'UBL en un EPA. Ce qui a été accepté en première instance par les 7 présidents d'Université. S'en est suivie la position prise en conseil des membres le 15 janvier 2018 et la nomination, sur ma proposition, de Mr Bernard Dizambourg comme chargé de mission.

---

Alors que le 4 juin 2018, dans la droite ligne de la déclaration du 15 janvier, les membres se sont tous prononcés pour le scénario de transformation proposé par Bernard Dizambourg nous sommes toujours dans la situation où ce qui est dit un jour n'est plus vrai le lendemain, où ce qui a été compris ne l'est plus.

Devant cette situation et respectant la liberté d'autodétermination des établissements, mon rôle a été de trouver des solutions d'apaisement, d'alerter sur les conséquences pour tous et pour chacun. Tout au long de ces dernières semaines et pas plus tard que le 26 novembre, j'ai alors formulé de nombreuses propositions, préconisations, scénarios ; nous avons fourni d'excellents outils d'analyses dans une volonté d'absolue transparence.

Malheureusement, les doubles jeux, les silences protectionnistes ou complaisants, l'incapacité à tenir une position politique sur plusieurs mois ont eu raison des solidarités et laissés place à un climat de méfiance, de suspicion où c'est finalement la radicalité des positionnements sécessionnistes des uns qui s'imposent aux autres. La tutelle se retrouve alors en position de décider, dans une autonomie qui n'a pas su être saisie par les membres.

Fin janvier aura lieu une réunion au ministère qui doit être le point final à un an et demi d'incertitude.

Alors que peut faire le collectif d'ici là alors que les oppositions entre les membres sont aujourd'hui connues ? Qu'est-ce que le Président de l'Université Bretagne Loire peut encore faire ? Que puis-je encore faire ?

Sincèrement, je vous le dis, je ne sais pas, je ne sais plus ce que le collectif est encore capable de produire pour trouver le chemin du consensus **ou celui de la responsabilité du compromis**.

Ayant tout tenté me semble-t-il, ma dernière contribution pour le collectif sera ma démission que je vous annonce aujourd'hui. Elle prendra effet le 14 janvier 2019 à 17h. Mis en incapacité de construire et présenter à la tutelle une position commune, ma démission est un appel à la responsabilité et à l'autonomie.

Vous (les membres) voilà tous face à face, en même temps que face au destin de vos communautés. Deux choix et seulement deux s'offrent à vous, le silence n'en est pas un : vous jeter les uns contre les autres dans une concurrence, d'abord pour récupérer le plus de moyens mis en collectif via l'UBL et ensuite une concurrence sur tout et n'importe quoi pourvu qu'il n'y ait qu'un seul gagnant, ou alors vous reprenez le chemin du dialogue, et du compromis pour que l'idéal de solidarité et de cohésion territoriale redevienne votre moteur. Cet idéal auquel je crois, auquel j'ai cru, celui qui a conduit toute mon action, qui malheureusement s'est fracassé sur le dogme de l'hyper concentration et du chacun pour soi, promu par un changement majeur de la politique nationale. Je persiste à penser qu'une stratégie collective vaut mieux qu'une tactique à quelques-uns ; qu'une solidarité territoriale peut et doit se conjuguer avec des métropoles fortes.

Je veux avoir un dernier mot pour les équipes de l'UBL, leur dire que ma démission ne doit pas être vécue comme un abandon, mais comme une ultime contribution pour permettre une issue collective qui préserve un établissement de coopération et de mutualisation, capitalisant sur tout le travail accompli. Je veux aussi les remercier pour leur travail, acharné et déterminé, pour leur résilience dans ces tourments qu'ils vivent, vous aurez été ma plus grande fierté dans l'exercice de cette fonction de Président.

Je remercie chaleureusement les Vice-présidentes et Vice-présidents de l'UBL qui ont cru aussi à cet idéal et qui ont beaucoup travaillé à mes côtés.

Enfin, j'adresse mes plus vifs et chaleureux remerciements à Isabelle et Julien pour tout le travail qui a été accompli et aussi et surtout pour leur présence précieuse à mes côtés dans tous ces moments si difficiles que nous avons traversés au cours de ces 2 années et demi.

